

DECHARGE DE RESPONSABILITE

| | |
|--|---------------|
| Je soussigné..... | |
| Date de naissance | Pays..... |
| Adresse : | |
| Code Postal | Ville : |
| Marque de la moto :N° immatriculation : | |
| E mail :N° de tél : | |
| Tél. d'une personne à contacter en cas d'urgence : | |

Déclare utiliser volontairement la piste du circuit de St Pol/Croix-en-Ternois dans l'état où elle se trouve en vue du perfectionnement de ma conduite ou essais/réglages de ma moto et ce, sans esprit de compétition.

Je décharge la SARL Circuit de St Pol/Croix en Ternois de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel lors des différents entraînements auxquels je participe, accidents provoqués envers moi-même ou envers des tiers.

Je renonce à tout recours contre les autres utilisateurs du circuit, les préposés, aides bénévoles et chargés de mission et les assureurs des personnes et organismes mentionnés ci-dessus.

Je m'engage à **respecter scrupuleusement les conseils de sécurité**, à porter en tous temps un casque et une tenue de cuir (combinaison ou veste + pantalon). La visière du casque doit-être baissée lorsque la moto roule. **LES BURNS SONT INTERDITS**

Je m'engage également à respecter le niveau sonore maximum autorisé sur le circuit, soit **100 Db**. La Direction du Circuit se réserve le droit d'interdire le roulage de la ou des moto(s) dépassant cette tolérance après vérification au moyen d'un sonomètre présent sur le circuit.

Cet engagement n'excluant pas mes assurances personnelles et/ou privées.

D'autre part, je note que je suis responsable de mes accompagnateurs et qu'en aucun cas ceux-ci ne doivent intervenir sur la piste sans accord préalable de la direction de la SARL Circuit de St Pol/Croix-en-Ternois.

Je reconnais que le sport moto est un sport dangereux et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un Circuit automobile peut entraîner de graves conséquences jusqu'à occasionner la mort.

Enfin, tout extincteur utilisé pour l'extinction d'un début d'incendie sur votre véhicule ou moto, sera facturé au prix de 115 € H.T.

Fait à Croix-en-Ternois,

Le

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|---|---|
| | | | | 2 | 0 | 1 | 0 |
|--|--|--|--|---|---|---|---|

SIGNATURE :